



Charte pédagogique CEESO

La présente charte est le signe de l'engagement du CEESO dans ses orientations pédagogiques et stratégiques pour les prochaines années. Ce document, initialement destiné à usage essentiellement interne, a été publié afin d'assurer une convergence de position entre le CEESO et l'étudiant candidat. Celui-ci pourra choisir en toute transparence, en fonction des différentes offres pédagogiques qui lui sont faites. Notre objectif est la formation de praticiens de santé de niveau universitaire pouvant constituer l'ossature de notre future profession. Les dix points qui suivent sont les dix principaux axes d'effort que nous développons et que doivent à notre sens développer tous les établissements d'enseignement pour déboucher sur une formation telle que nous la concevons.

1. L'engagement éthique

Une profession naissante doit se constituer une éthique, et ceci notamment au niveau de son enseignement. Afin de ne pas amener le candidat à choisir dans un tel flou, le CEESO s'engage sur ses choix pédagogiques et a décidé de conduire de manière transparente vis à vis de ses étudiants la politique qu'il expose dans sa communication. La participation des étudiants aux délibérations du Conseil Scientifique contribue à influencer ces choix. Notre engagement est celui de former des ostéopathes professionnels et de rester à l'écoute de ceux que nous formons. Sur ce point, nous avons des comptes à rendre à nos étudiants et nous le faisons avec conviction.

2. L'enseignement de l'Anatomie

L'anatomie est la composante essentielle de l'enseignement de l'ostéopathie. Le niveau d'anatomie demandé en fin de scolarité est élevé. Pour faciliter l'accès à une matière qui constitue la base de la réflexion dans notre discipline, le CEESO délivre à ses étudiants un accès à des illustrations pertinentes de l'anatomie (multimédia, vidéo, etc.). L'enseignement est illustré le cas échéant par des outils informatiques 3D ou des séquences de dissection qui « fixent » la connaissance dans la mémoire visuelle.

3. Une intégration au milieu hospitalier

Le futur ostéopathe est appelé à devenir un professionnel de la santé exerçant en libéral. Il est cependant inconcevable de le couper du monde hospitalier. Le milieu hospitalier est d'abord le meilleur vecteur de la connaissance « du malade » et de « la maladie ». Quel que soit le statut présent de l'ostéopathie, elle ne prétend pas seulement être une technique « alternative », mais

complémentaire. A ce titre elle doit savoir articuler son action avec celle des autres disciplines de santé. Le CEESO a tissé des liens solides avec des centres hospitaliers de la région parisienne et lyonnaise. Les stages n'y sont en aucun cas des stages de "figuration hospitalière", mais bien une recherche, au contact d'autres praticiens, d'une meilleure pratique de soins. Ici encore, il convient pour l'étudiant candidat de vérifier la nature des stages hospitaliers. A ce jour, le CEESO dispose, en France, d'une des plus grandes bases de terrain de stages, affirmant ainsi son intégration hospitalo-universitaire

4. Le refus de l'anarchie des sigles

Le nombre d'organisations qui à tort ou à raison prétendent diffuser les critères de qualité de la profession nuisent à la lisibilité extérieure de notre profession voire à sa crédibilité. Qui croire ? Nous ne prétendons pas nous substituer à de telles organisations, mais nous doutons de plus en plus de leur adéquation avec la réalité ostéopathique. Le CEESO ne fait et ne fera jamais partie d'une quelconque organisation qui n'afficherait des garanties de transparence et de qualité à la mesure de l'effort consenti par ses étudiants et ses enseignants. Le seul organisme auquel le CEESO se réfère est le Registre des Ostéopathes de France (ROF), représentant la profession d'Ostéopathe en France, et participant à ce titre à toutes les discussions nationales et internationales sur l'Ostéopathie.

5. Des investissements réfléchis

L'enseignement demande, plus que toute autre activité, une discipline dans les choix d'investissements pédagogiques. Le CEESO mesure l'importance des choix stratégiques et pédagogiques qu'il fait au nom de ses étudiants. La présente

charte illustre ces choix. Le CEESO contrôle les investissements dits "improductifs" (loyers, logistique, etc.) et optimise les investissements dits "pédagogiques" (matériel, enseignement, etc.). Exemple : le CEESO a réduit de 40% sa couverture publicitaire l'an dernier et augmenté d'autant ses achats d'équipements (un « pleine page » dans un magazine national étudiant coûte près de 10 000 euros). Le choix d'impression (N&B) de la présente plaquette permet l'économie équivalente à quinze tables de pratique.

6. Une politique de recherche

L'ostéopathie doit aujourd'hui entamer une politique de recherche visant à prouver à la fois l'innocuité mais aussi et surtout le bénéfice d'une telle thérapie pour certaines pathologies. Une profession de santé ne peut prétendre être adulte si elle n'affiche pas de telles ambitions. Cette politique doit être menée en partenariat avec les instances universitaires et médicales afin d'étudier les synergies avec d'autres disciplines. Le CEESO a démarré une stratégie dans ce sens en instituant des groupes de recherche dont les buts sont à terme d'orienter les travaux des étudiants de l'école, et de favoriser la naissance de vocations indispensables dans ce domaine. Pour plus d'information sur la recherche au CEESO : <http://www.recherche-osteopathie.com/>

7. Un numerus clausus garant de la qualité

Le juste effectif : tel est notre souhait. 60 à 75 élèves arriveront en 1^{ère} année. Ceux-ci sont séparés en deux groupes pour tous les travaux pratiques (50% de nos cours). Ainsi, le nombre d'élèves en cours reste limité lorsque l'interactivité est nécessaire. Par contre l'effectif reste suffisant pour engager des investissements lourds mais indispensables à nos yeux (dispensaire, stages, etc.). Si seulement 38% des candidats sont effectivement retenus (contre 50% l'an dernier), tous peuvent, s'ils travaillent, atteindre la 6^{ème} année. Le plateau technique est suffisant pour former l'ensemble des étudiants retenus. Ceci nous met à contrecourant des établissements qui recrutent un nombre impressionnant de premières années et les « écrèment » au fil des ans (ou pire : les diplôment tous). Après tout, il n'y aurait rien à redire à une telle politique, proche du système universitaire médical... si les études étaient, comme à la fac, gratuites.

8. Une orientation vers l'université française.

Le CEESO a établi et renforce ses liens avec l'Université en France, puisque c'est en France que majoritairement nos étudiants souhaitent professer. Après avoir participé à la création d'un premier Diplôme Universitaire d'Anatomie Appliquée à l'Examen Clinique et à l'Imagerie Médicale, à l'Université Versailles – St Quentin. Le CEESO travaille sur une collaboration plus forte avec les instances universitaires, quitte à terme à y être intégré harmonieusement, en gardant la qualité et la spécificité de son enseignement.

9. Un dispensaire efficace

L'ostéopathie est une discipline médicale de terrain, il est donc essentiel de placer dès que possible les étudiants en situation professionnelle face à des patients. Conscient de cette obligation, le CEESO a mis en place un véritable secteur clinique avec un dispensaire de soins ostéopathiques (celui-ci s'appelle « A Mains Nues »). Ce dispensaire reçoit des patients qui viennent consulter nos étudiants de fin de cycle, encadrés et guidés par des ostéopathes professionnels, membres du Registre des Ostéopathes de France. C'est un élément clé et incontournable de notre enseignement, qui permet de mettre en application directe l'intégralité des connaissances acquises. Ce dispensaire fonctionne de manière effective (10000 consultations en 2006/2007) et de la manière la plus adaptée à l'exercice en cabinet : l'étudiant praticien est placé en situation de responsabilité face à ses patients, il exerce l'intégralité des gestes cliniques et ostéopathiques et c'est lui seul qui structure son plan de traitement. A Lyon, comme à Paris, le dispensaire est installé en zone urbaine où la densité de population est suffisante pour assurer le nombre de consultations minimum garantissant l'apprentissage du métier.

10. Un « Service Après Etudes » innovant

Un diplôme, aussi prestigieux soit-il ne peut être une fin en soit. Tout commence en fait après les études. C'est sur ce constat que le CEESO développe un programme d'encadrement de ses nouveaux professionnels visant à réduire l'appréhension de l'installation et faciliter la logistique (comptable, juridique, pédagogique, etc.) post-universitaire. Une révolution dans le monde de l'enseignement, c'est le programme « pack-service CEESO ». Disposer, après ses études, de l'assistance juridique et comptable, de suivre des rattrapages ciblés, sans aucun frais supplémentaire, ce n'est certes pas naturel, mais pour nous, c'est logique.